

S'organiser pour optimiser



Aujourd'hui, les agriculteurs appréhendent leur métier différemment et pour cela beaucoup repensent leur rapport au travail. La gestion des activités au sein des exploitations est scrutée et fait souvent l'objet d'une attention particulière.

Le travail en agriculture, des enjeux importants



Comme pour beaucoup de sujet l'anticipation est la clé sur les exploitations pour planifier les activités.

L'arrivée d'une nouvelle génération dans le monde agricole a modifié le rapport des agriculteurs à leur travail. Ils ne conçoivent plus le métier comme leurs aînés pour qui, parfois, la passion suffisait. Aujourd'hui, les nouveaux installés veulent concilier vie professionnelle, famille et loisirs. Pour cela, ils doivent impérativement s'organiser et choisissent de plus en plus souvent de travailler à plusieurs. Cependant, même dans ce cas de figure, voire plus, le travail demande lui aussi une bonne organisation que ce soit au sein d'une société agricole (Gaec, EARL, etc.) ou d'une

Cuma pour que personne ne soit lésé et pour maintenir un équilibre. « Il y a eu un choc générationnel avec la mécanisation qui a changé la manière de travailler de nos jours, ce sont les mentalités des nouveaux installés qui changent et qui poussent le travail sur les exploitations à évoluer », analyse Benjamin Ferrand, président de Jeunes Agriculteurs 04. « L'approche du travail n'est plus la même, ajoute Nathan Heyries, son secrétaire général adjoint qui s'est longtemps occupé de ces questions au sein du syndicat. Les jeunes qui s'installent ont une nouvelle conception de leur travail et ne veulent pas, pour ceux issus du monde agricole, se

laisser 'vampiriser' par leur ferme, ils veulent profiter davantage de leurs familles et voir leurs enfants grandir. Ils sont donc amenés à aménager leurs activités en fonction en gardant toujours cette idée en tête. Je pense que c'est pour cela que l'on voit beaucoup de petites exploitations se créer mais aussi que de nombreux agriculteurs se tournent vers les structures collectives comme les coopératives pour pouvoir alléger les contraintes ou mutualiser les matériels. » Benjamin Ferrand pointe aussi la charge administrative qui pèse sur les exploitants et qui les poussent à se tourner vers le collectif pour une meilleure répartition des ■■■



Certaines périodes demandent un surcroît de main-d'œuvre.

tâches. Il admet aussi que la nouvelle génération accepte peut-être plus facilement de demander de l'aide et d'avoir recours aux dispositifs d'aides auxquels elle peut avoir accès : Service de remplacement, Groupement d'employeurs, MSA, etc. « Nous sommes à la croisée des chemins et une nouvelle agriculture est en train de naître », déclare-t-il. En effet, nombre d'agriculteurs donnent un sens nouveau à leur métier en prenant en compte de nombreux facteurs c'est pourquoi des structures, comme l'Institut de l'élevage (Idèle), se sont penchées sur ces questions notamment au travers d'un Réseau mixte technologique (RMT) Travail en agriculture. Celui-ci réunit des conseillers, des

enseignants, des chercheurs et des acteurs du monde agricole, une cinquantaine, qui réfléchissent sur ces problématiques. L'objectif est d'accompagner les agriculteurs vers un métier plus viable, durable socialement en conciliant le bien-être et la capacité à évoluer.

Ces travaux s'organisent autour de quatre axes : les transformations du travail en agriculture, les comprendre pour favoriser l'attractivité des activités agricoles dans la société ; les organisations collectives de travail dans les territoires, fonctionnement, gouvernance et renouvellement des générations ; la qualité de vie au travail, la santé physique et psychique, le rôle des nouvelles technologies ; et enfin,

la prise en compte du travail dans l'accompagnement et la formation, outils et méthodes pour les enseignants et les conseillers, mutualisation et mise en synergie de pratiques pédagogiques et de conseil. Un grand nombre de projets en ont découlé portant sur plusieurs filières comme les porcins, les équins, les ovins, les caprins, etc. Beaucoup ont même bénéficié d'un financement du Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (Casdar) du ministère de l'Agriculture.

Sur le site Internet dédié (idele.fr/rmt-travail/) de nombreuses fiches sont disponibles présentant la synthèse de ces travaux ainsi que des webinaires sur des thèmes très

variés. Le dernier datant du 31 mai étant, par exemple, consacré à la prédation et ses conséquences sur la santé et les conditions de travail.

« La manière de penser à changé, explique Christine Ginamard, coordinatrice de projets à l'Idèle, spécialiste des caprins qui a participé à ce RMT notamment sur le projet TRAC sur l'organisation du travail dans les exploitations en circuits courts. Avant, pour être un bon agriculteur il fallait faire des heures et on travaillait seul. Maintenant, notamment pour les circuits courts, il ne faut pas être seul. Beaucoup sous-estiment les interactions spatiales et temporelles, c'est-à-dire les moments où l'on n'est pas sur l'ex-

ploitation : marchés, livraisons, vie de famille, etc. Cette question doit vraiment être prise en amont. Lors de nos études nous avons travaillé avec de nombreuses filières dans toutes les régions de France et par exemple en maraîchage nous avons observé qu'au bout de cinq ans les gens qui s'installaient seuls soit ne l'étaient plus, soit avaient arrêté leur activité. Il faut partager le travail et la charge mentale. Dans une association, il faut aussi savoir s'interroger sur ce que l'on aime et ce que l'on n'aime pas dans son travail pour répartir les charges ou les partager équitablement. C'est important pour ne pas créer de souffrance », conclut-elle. ■



Déclat travail ou comment diagnostiquer son travail en élevage

Parallèlement au MRT, l'Idèle met à disposition des éleveurs un outil d'autodiagnostic qui permet de faire un point en quelques clics sur le travail au travers d'un rapide questionnaire. Celui-ci oriente ensuite vers des fiches solutions, des trucs et astuces et des ressources pour faciliter et améliorer le travail au sein des exploitations. Il permet également de se remettre en question et de réfléchir à son organisation que ce soit dans un collectif ou pour les individuels.

■ www.declattravail.fr

Jeune papa depuis quelques semaines, Clément Beaume, agriculteur à Montmaur dans les Hautes-Alpes a eu recours au Service de remplacement pour son congé paternité.

Vivre les changements l'esprit tranquille

Les motifs qui permettent de faire appel au Service de remplacement sont multiples parmi eux : formation, mandat professionnel, engagement de sapeur-pompier volontaire, congés maternité, maladie, vacances, garde d'enfant malade, aide au répit, etc. Mais beaucoup de futurs pères ignorent qu'eux aussi ont droit à un congé paternité au même titre que les autres salariés. Venant du monde du salariat Clément Beaume, installé en 2022 en polyculture-élevage à Montmaur avait gardé certains réflexes. À l'aube de devenir père pour la deuxième fois, il s'est donc renseigné auprès de la MSA qui l'a orienté vers le Service de remplacement.

« Quand je me suis installé, ma famille était une priorité, révèle celui qui, dans un premier temps, s'est associé avec son futur cédant afin d'assurer une transmission dans les meilleures conditions. Avec la saisonnalité et le fait que je suis indépendant je vois finalement plus ma famille qu'avant même s'il y a des périodes où je les vois moins, d'autres plus mais je m'organise comme je veux. J'ai beaucoup plus de souplesse que lorsque j'étais salarié. Dès que je me suis installé j'ai voulu que l'on tienne compte de la vie familiale et des congés de chacun. Mon associé

prend un mois et moi 15 jours pour le moment mais, à terme, j'aimerais que ce soit un mois. Nous avons eu une vraie réflexion sur le travail, nous avons une planification écrite et une réunion le lundi pour les préconisations de la semaine. Je suis dans la recherche de l'efficacité et je n'ai aucun mal à aller chercher des ressources ailleurs. C'est pourquoi j'ai vraiment apprécié l'efficacité du Service de remplacement qui a été très réactif surtout quand le salarié qui devait me remplacer s'est blessé alors qu'il devait prendre son poste deux jours plus tard et que j'étais à la maternité ! Dans ces moments-là, c'est vraiment précieux d'avoir des gens compétents, ils ont vrai sens du service. »

Anticiper la demande

Le congé paternité est d'une durée de 25 jours dont sept jours à prendre obligatoirement à la naissance de l'enfant, les 18 jours restants peuvent être pris d'affilés ensuite ou bien dans les six mois du bébé. Le seul reste à charge pour l'agriculteur sera son adhésion au Service de remplacement pour l'année. « Mais attention ! Il est impératif de faire la demande un mois avant la naissance prévue, dernier délai. Le dossier est simple à remplir, une fois qu'il nous est remis, nous nous char-

geons de le transmettre au service MSA », précise Manon Deschamps, coordinatrice du Service de remplacement des Hautes-Alpes.

Ce que le tout jeune papa a particulièrement apprécié c'est de pouvoir passer du temps avec son nouveau-né mais également son aîné et sa compagne tout en ayant l'esprit tranquille. « Ce n'est pas du tout culpabilisant, c'est un réel service rendu. Cela a été un vrai soulagement pour ma compagne et nous avons pu nous concentrer sur ce changement de vie. S'il n'y avait pas eu cette solution j'aurais dû couper dans le vif à la ferme et j'aurais été beaucoup sous pression », avoue-t-il. D'autant plus, que Clément a pu profiter de cette occasion pour se servir de ce remplacement pour tester de futurs repreneurs des parts de son associé. Car, en effet, le Service de remplacement peut fournir un agent mais également embaucher celui proposé par l'employeur. ■

• Service de remplacement des Hautes-Alpes :
Tél. : 04 92 58 63 66 ou hautes-alpes@servicederemplacement.fr
• Service de remplacement des Alpes-de-Haute-Provence :
Tél. : 04 92 32 09 93 ou servicederemplacement04@gmail.com



Le congé paternité de Clément lui a permis de profiter de son aîné et de Léo, le petit dernier arrivé fin mars.

MA CALCULETTE TEMPS DE TRAVAIL

Un outil simple et utile

Conçu par le réseau des chambres d'agriculture, Ma Calcullette Temps de Travail est un outil simple qui permet, rapidement, d'évaluer le temps de travail sur son exploitation et ses variations.

Il est destiné aux porteurs de projet en agriculture qui souhaitent reprendre ou créer une exploitation agricole. Il est également destiné aux agriculteurs en place qui souhaitent améliorer leur organisation ou anticiper les conséquences de la création d'un nouvel atelier ou d'une évolution (surfaces, cheptel, commercialisation, etc.).

Ma Calcullette Temps de Travail permet également de sensibiliser les agriculteurs ou les porteurs de projet à la question du travail et de son organisation. Cet outil web est utilisable par des conseillers des Chambres d'agriculture et par les agriculteurs eux-mêmes : <https://calcullette-travail.chambres-agriculture.fr>

Ma Calcullette Temps de Travail se décline en deux versions : la calcullette simple est accessible à tout utilisateur et la calcullette Pro réservée aux conseillers des Chambres d'agriculture.

La calcullette simple, en accès libre, permet, après une saisie simple de visualiser son temps de travail à l'année en fonction des productions renseignées. Cette partie est un vrai service rendu aux agriculteurs et porteurs de projet qui a pour objectif d'apporter un premier niveau d'information à tous et de permettre d'entamer une première réflexion sur le travail.

La calcullette Pro apporte en plus une visualisation des tâches mensuellement sur l'année avec les pics et les creux d'activité. Elle permet de répartir les tâches en fonction de la main d'œuvre disponible (agriculteurs, salariés...) et permet de réaliser des simulations évolutives. ■





Mon compte pro



POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN.

Évaluer mon temps de travail pour construire un projet durable.

Ma calcullette temps de travail vous permet en quelques clics de connaître la charge de travail prévisionnelle sur l'exploitation et entre ateliers, afin de construire un projet durable.

En vous inscrivant auprès de votre chambre d'agriculture, vous pourrez également gérer les pics et creux d'activité par mois, la répartition du temps de travail entre associés et salariés, ou optimiser l'utilisation de votre parc matériel.

La calcullette en accès libre permet un calcul du temps de travail globalisé à l'année.

- ✓ Quantifier mes productions pour évaluer le temps de travail nécessaire.
- ✓ Enregistrer ma saisie et demander l'intervention d'un conseiller.

▶ CALCULETTE SIMPLE

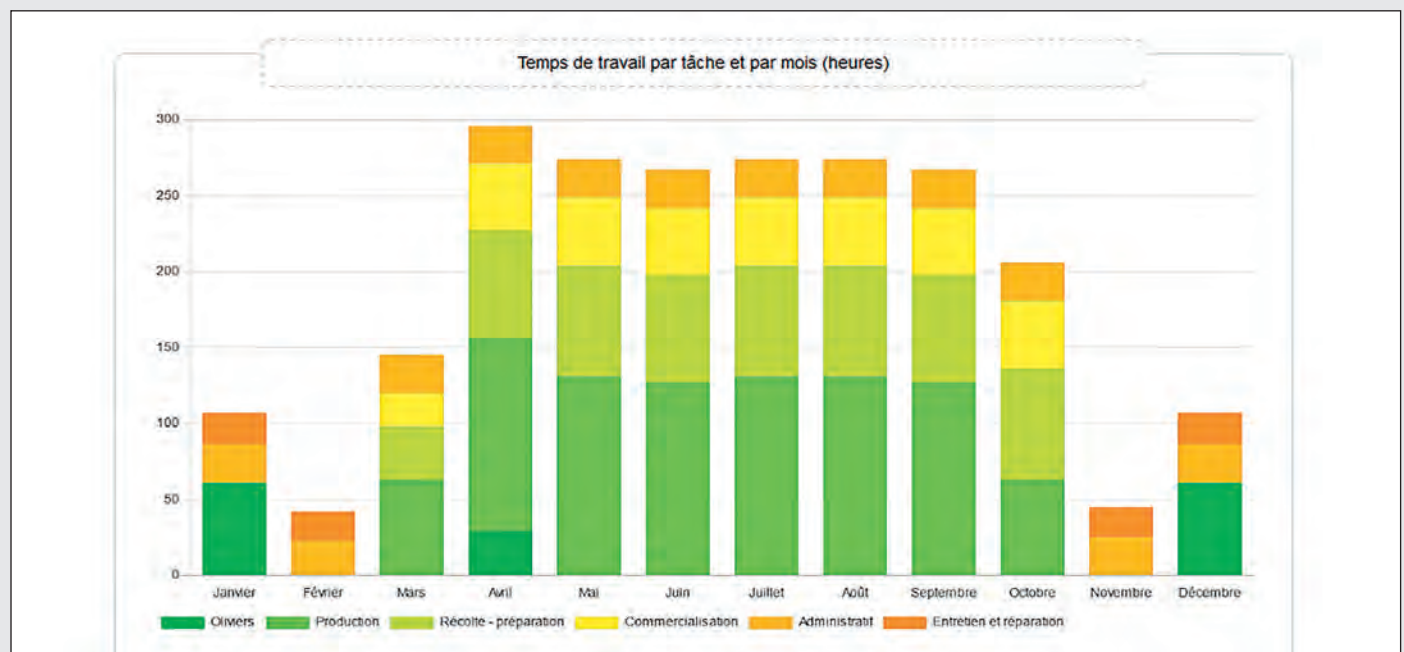
Version PRO

La calcullette Pro* vous offre des fonctionnalités supplémentaires et une analyse plus fine du temps de travail

- ✓ Calculer plus finement le temps de travail mensuel, par tâche et par main d'œuvre.
- ✓ Dimensionner l'activité et faire un choix de situation au plus proche de ma réalité.
- ✓ Visualiser mon résultat de simulation sous forme de tableaux et de graphiques détaillés.

▶ CALCULETTE PRO

* Nécessite une authentification



1 MON PROFIL

2 MES DONNÉES D'EXPLOITATION

3 MES DONNÉES DE SAISONNALITÉ

4 MES DONNÉES DE DÉLÉGATION

5 MON RÉSULTAT DE SIMULATION

Temps de travail total

2304

HEURES/AN

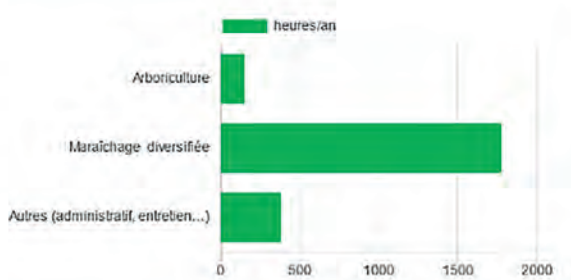
212 Heures de moins que le temps de référence

44

HEURES/SEMAINE

Temps de travail par atelier (heures/an)

TYPE DE PRODUCTION	ATELIER	NB. HEURES/AN
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	Arboriculture	151
	Maraîchage diversifiée	1773
AUTRES (ADMINISTRATIF, ENTRETIEN...)	Autres (administratif, entretien...)	380
TOTAL		2304





Ma Calcullette
Temps de travail






Plus d'informations :

• Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence :
Sébastien Bougerol, sbougerol@ahp.chambagri.fr
ou Tél. : 06 33 40 55 09

• Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes :
Lionel Jacquemin,
lionel.jacquemin@hautes-alpes.chambagri.fr
ou Tél. : 06 80 67 99 67

À Chorges, la Cuma de Chabrière qui compte onze adhérents a basé son fonctionnement sur la confiance et des échanges permanents. Un système qui fait ses preuves depuis la fin des années 1980.

La communication, la clé d'une Cuma prospère

Créée à la toute fin des années 1980 pour faire un groupe d'ensilage la Cuma de Chabrière dans les Hautes-Alpes compte aujourd'hui 11 adhérents qui se partagent une vingtaine de matériels et un tracteur. Les membres travaillent sur quatre communes autour de Chorges. Damien Céard, le président qui a pris la suite de son père à la tête de la Cuma explique que chaque utilisateur adhère à certains matériels selon ses besoins et a souscrit un nombre de parts qui correspond à sa charge estimée de travail. Celles-ci seront dues quelle que sera l'utilisation réelle de la machine et ne pourront pas être dépassées, le temps du remboursement de la machine. « Comme nous avons beaucoup d'outils de travail du sol pour établir le nombre de parts nous

nous basons sur la Pac. Nous sommes un petit groupe donc cela doit bien tourner entre nous. Notre système est très simple et repose sur le respect et la confiance. Ça fonctionne depuis 30 ans, se réjouit le président. Chacun est conscient que s'il n'est pas rigoureux cela peut gripper toute la machine. Les règles ne sont pas faites pour embêter mais pour pérenniser notre fonctionnement. Les périodes chargées sont les mêmes pour tout le monde donc il faut s'organiser et tenir compte des autres. Nous devons nous organiser sur nos fermes en amont car les jours où nous avons les machines il ne faut pas traîner. Si jamais nous avons fini avant la durée prévue on se prévient pour ne pas que les machines restent au coin du champ. Nous avons une feuille dans le tracteur pour réserver nos jours, il suffit de passer au tracteur ou d'ap-

pelez celui qui l'utilise pour qu'il note la réservation. Certaines machines ont des carnets où est noté ce qui est fait, le tracteur a un compteur d'heures automatique, la presse à balles rondes a également un compteur comme la conditionneuse. Nous discutons beaucoup entre nous, nous nous concertons. Il y a forcément des petites divergences parfois mais cela se règle facilement. C'est rarement sur l'utilisation car cela se passe vraiment en bonne entente, en bon père de famille car chacun a bien compris que la machine de la Cuma c'est comme la sienne. » Fervent défenseur du système coopératif de la Cuma, Damien Céard est persuadé que pour des petites fermes comme les leurs elle est la solution idéale pour pouvoir investir et mieux gérer les charges de travail. ■



Une feuille est laissée dans le tracteur afin que les adhérents de la Cuma puissent réserver les créneaux dont ils ont besoin.

Créé au début de l'année 2024 par la FDSEA 04, le Groupement d'employeurs, Agri Emploi des Alpes, commence à se faire connaître et à fournir des salariés aux exploitations qui en éprouvent le besoin.

Salariés recherchent employeurs dans les Alpes-de-Haute-Provence



Né de remontées du terrain le Groupement d'employeurs (GE) créé par la FDSEA 04, Agri Emploi des Alpes a pour objectif de simplifier la vie des agriculteurs qui souhaitent recruter des salariés.

« Avec le GE nous établissons une relation tripartite qui soulage grandement l'exploitant qui souhaite embaucher des salariés, explique Caroline Ailhaud, présidente d'Agri Emploi des Alpes, car nous les soulageons de toutes les procédures puisque l'employeur est le GE et non l'agriculteur. Les employeurs peuvent trouver un salarié en consultant notre site Internet (www.agriemploi-desalpes.fr, Ndlr) ou en nous appelant. Nous proposons même un outil de géolocalisation des salariés (voir illustration). Ensuite il n'a quasi plus rien à faire si ce n'est nous transmettre une fiche de suivi avec le pointage des heures. Nous nous occupons de tout : embauche, fiches de paye, etc. de même que s'il devait y avoir un souci c'est le GE qui est responsable. »

Les premiers salariés viennent de commencer chez leurs employeurs dont une bergère chez Caroline Ailhaud qui a sauté sur l'occasion. « C'est quand même beaucoup plus simple de se décharger de toutes les tâches administratives et même du recrutement. Nous nous devons juste fournir la fiche de poste », poursuit la présidente.

Le GE est l'outil idéal pour recruter rapidement et simplement dans les périodes de tension de façon très réactive compte tenu du

contingent de salariés aux profils variés : conducteur d'engins, secrétaire administrative, etc. « Les exploitants peuvent mieux s'organiser lors de périodes ponctuelles de surcharge grâce à ce système très souple. Notre but n'est pas de prendre la place d'autres services comme le Service de remplacement (SR) mais d'offrir une ressource de plus aux agriculteurs pour répondre à d'autres cas de figures que les motifs du SR. Nous n'avons pas de limitation dans le temps, pas de périodes prédéfinies, etc. C'est un système clé en main, à la carte même pour quelques heures par mois », ajoute Caroline Ailhaud.

Un projet de territoire

Le travail de prospection mené par les équipes du GE dans les forums pour l'emploi, la publication de de curriculums inversés, les campagnes de communication digitales ont payé et ont permis le recrutement de plus d'une dizaine de candidats sérieux et motivés sur plusieurs dizaines de candidatures. « Notre objectif est d'être autonome financièrement dans trois ans, à la fin des subventions dont nous disposons actuellement et d'avoir des salariés en CDI, très polyvalents pour travailler à la fois dans plusieurs types d'exploitations, mais aussi, pourquoi pas, dans d'autres secteurs en tension. Nous voudrions fixer les salariés sur le territoire grâce à ces passerelles », conclut la présidente.

Très bien accueilli par les institutions : État, Département, Région,

DES CANDIDATS SONT DISPONIBLES !

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?
CONTACTEZ-NOUS !

SORTEZ DU LOT, REJOIGNEZ AGRICULTURE EMPLOI DES ALPES !

Sur le site Internet du GE, les employeurs peuvent retrouver une carte avec la géolocalisation des salariés ainsi que leur profil.

DDETSPP, Crédit Agricole, MSA, etc. qui ont apporté leur soutien financier notamment, le GE est inclus dans une réflexion plus globale sur l'emploi dans le département. Par

ailleurs la DDESTPP a intégré le GE dans une réflexion sur le logement saisonnier, une problématique prégnante dans le territoire. Une stagiaire au GE venue du lycée de

Carmejane effectue d'ailleurs actuellement un état des lieux des besoins qui pourrait peut-être déboucher à terme sur un programme spécifique. ■